

Compte rendu de l'assemblée générale du 24 juin 2023.

Les travaux sont ouverts à 14 h 15 au hameau Les Auberts, sur la commune de Chastel Arnaud.

Trop d'incertitudes sur de nombreux sujets n'ont pas permis la tenue de cette assemblée générale avant et il est évident que la date retenue n'est pas la plus favorable pour avoir un maximum de présents.

Néanmoins, avec plus de 83% de présents et de représentés le quorum est très largement atteint et l'assemblée peut donc valablement délibérer.



L'association a eu à déplorer le décès de Solange Aussiette, de Vaunaveys-la-Rochette.

Sont notamment présents :



François Brocard en ses qualités d'adhérent, de maire de Saillans et de vice-président de la CCCPS,

Thierry Javelas, adhérent, vice-président de l'Office de Tourisme du Val de Drôme en Bio Vallée, qui représente également ce soir-là Francis Fayard, adhérent, maire de Livron-sur-Drôme et vice-président de la CCVD,

Dominique Sibeud, président du comité de la Drôme de la FFRandonnée et membre du comité directeur de la fédération nationale,
Yves Cometti, président de Rochecourbe escapade.
Frédéric Teyssot rejoindra les participants dans l'après-midi.

Rapport moral et d'activité.

L'édition des brochures de Saillans et de Livron-sur-Drôme *Sur les pas du patrimoine de la Drôme* a occupé une grande partie de l'activité en 2022. La collection départementale, en pleine collaboration avec le comité de la FFRandonnée, est donc lancée et devrait trouver une suite, notamment avec Crest et le Pays des Baronnie.

Michel Benard et Régis Vallon suivent avec attention les sentiers qui sont à entretenir ou qui pourraient être ouverts. Un dossier autour du hameau Les Auberts est sur le bureau de la CCCPS.

Autre dossier suivi avec grande attention et dans lequel l'association est très impliquée concerne une version complémentaire au chemin *Sur les Pas des Huguenots*. Cette nouvelle proposition, en cours de construction, part de Livron-sur-Drôme, passe par Crest pour rejoindre Châtillon-en-Diois.

L'association est d'autant plus mobilisée sur ce projet qu'il s'inscrit parfaitement dans celui qu'elle avait elle-même proposée aux communautés de communes de la Vallée de la Drôme, suivant le lit de la rivière, de sa source au Rhône.

Si nous restons un soutien pour la *Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme*, nous ne pouvons pas nous investir davantage pour l'instant.
Ce rapport reçoit l'approbation unanime.

Rapport financier.

Le compte de résultat fait apparaître un déficit qui est logique par rapport au bénéfice enregistré sur l'exercice 2021, année où l'association avait perçue les subventions pour imprimer les brochures de Saillans et de Livron-sur-Drôme en 2022.

Des brochures qui sont pour partie en stock et qu'il convient d'écouler. François Brocard est d'accord pour permettre à l'association d'être présente sur le marché.

Patrimoine au Pays des Trois Becs / Patrimoine - Randonnées - Mémoire en Drôme					
Compte de résultat de l'exercice 2022					
Charges			Produits		
Rubrique	2021	2022	Rubrique	2021	2022
Petit matériel	66,79 €		Vente de brochures		779,50 €
Fournitures de bureau	349,92 €	190,35 €	Subventions	11 062,75 €	1 212,75 €
Assurances	71,17 €	130,75 €	Dons	510,00 €	310,00 €
Personnel extérieur		1 500,00 €	Cotisations des adhérents	550,00 €	440,00 €
Frais d'imprimerie		2 984,90 €	Licences FFRandonnée	156,00 €	150,00 €
Déplacements des bénévoles		490,00 €	Intérêts livret A	11,03 €	11,55 €
Réceptions	240,50 €	611,10 €			
Frais postaux	131,94 €	117,97 €			
Frais d'accès internet	234,08 €	212,87 €			
Frais bancaires	88,36 €	90,86 €			
Licences + cotis. club à FFRandonnée	236,00 €	190,00 €			
Amortissements		562,00 €			
Total des charges 1	1 418,76 €	7 080,80 €	Total des produits 1	12 289,78 €	2 903,80 €
Personnel bénévole	12 157,00 €	7 600,00 €	Personnel bénévole	12 157,00 €	7 600,00 €
Total des charges 2	13 575,76 €	14 680,80 €	Total des produits 2	24 446,78 €	10 503,80 €
Résultat de l'exercice 2021	10 871,02 €		Résultat de l'exercice 2022		- 4 177,00 €

Ce rapport est approuvé à l'unanimité et quitus est voté aux administrateurs.
Conseil d'administration et comité d'honneur.

L'année des mandats de Georges Casanova, Claude Didier (président), Sylvie Forge (secrétaire), David Gourdan et de Jacques Liabeuf (trésorier) expire en 2024.

L'assemblée vote favorablement à l'unanimité la candidature de David Vincent, qui aura en charge le suivi du dossier des cabanons de Saillans.

Un comité d'honneur de cinq membres est mis en place à l'unanimité :
 François Brocard, maire de Saillans, vice-président de la CCCPS,
 Didier Fabre, président du comité de la Drôme de l'Ordre National du Mérite,
 Francis Fayard, maire de Livron-sur-Drôme, vice-président de la CCVD,
 Thierry Javelas, vice-président de l'Office de Tourisme du Val de Drôme en Bio Vallée,
 Dominique Sibeud, président du comité de la Drôme de la FFRandonnée, membre du comité directeur de la fédération nationale.

Le projet associatif.

Persiste la nécessité de renforcer le conseil d'administration et d'élargir la provenance des adhérents au-delà du seul cercle initial pour accompagner la vocation départementale qu'a pris l'association.

Cela passe :

- Par l'édition de nouvelles brochures *Sur les pas du patrimoine de la Drôme*. Crest et le Pays des Baronnie ont fait connaître leur intérêt. Il faut mettre en route ces dossiers.
- Par l'implication dans les projets locaux qui relèvent de l'objet même de l'association, mentionné dans ses statuts. C'est le cas de deux projets :
 - Le chemin des Huguenots au départ de Livron-sur-Drôme, porteur d'activité physique puisqu'il s'agit d'une randonnée, de sauvegarde de la mémoire sur le plan historique comme culturelle et d'intérêt touristique comme économique.
 - Les cabanons de Saillans. Un petit groupe s'est constitué sous l'intitulé *L'observatoire des cabanons* pour permettre la découverte des patrimoines viticoles, mémoire visible de l'activité de la vigne et de l'identité locale, au travers d'un parcours de balade et d'activité. Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil départemental, qui ne peut être portée que par une association. D'où la demande de David Vincent pour que ce groupe intègre *Patrimoine au Pays des Trois Becs* et sa candidature au C.A.

Le département nous suit, tout comme les services de l'État. On ne peut imaginer que les communautés de communes restent à l'écart. Denis Benoît, président de la CCCPS examinera avec attention les projets qui seront proposés.
- Par l'organisation d'exposés et de randonnées à thèmes.
 - Ce sera le cas à l'issue de cette assemblée générale avec l'intervention de Daniel Petit qui fera un exposé particulièrement intéressant sur la vie des abeilles, évoquant ensuite la triste réalité que nous fait vivre le frelon asiatique.
 - Pour 2024 les projets tournent autour d'une rando botanique le mardi 28 mai ou le mardi 4 juin ; d'une rando à Hauterives nous amenant sur les pas du facteur Cheval, avec visite du Palais idéal ; d'un exposé sur les champignons, d'un autre sur la géologie et le synclinal de la forêt de Saou ; pourquoi pas une exposition de peinture ? Il y aura probablement aussi des initiatives qui pourront accompagner les animations autour du parcours de la flamme olympique.

Le site internet.



Sylvie Forge s'est beaucoup investie dans le nouveau site de l'association : <https://www.patrando-26.fr>

Ce dernier a pour vocation à être enrichi. Aussi, toutes celles et tous ceux qui ont des idées peuvent bien évidemment les soumettre à : secretaire.pp3b@gmail.com

François Brocard, Thierry Javelas et Dominique Sibeud interviendront pour saluer la réflexion et le travail menés par l'association.



Après l'exposé de Daniel Petit, Frédéric Teyssot encouragera également les adhérents de *Patrimoine au Pays des Trois Becs*.

Il sera aimablement interpellé par des membres de l'association, regrettant le manque de toilettes publiques au hameau Les Auberts, ce qui a stoppé l'organisation de certaines manifestations, comme des concerts, qui étaient pourtant si prisés, tant du public dans ce lieu féérique aux pieds de *La Laveuse*, que de ceux qui s'y produisaient, sans oublier que ce lieu reçoit la visite de nombreux touristes et groupes de randonneurs qui partent à l'assaut des *Trois Becs* par le *Pas de la Motte*.

L'assemblée générale s'est terminée, comme de coutume, par un buffet partagé dans la bonne humeur et dans une ambiance amicale.